

## PROGRAMME DE FORMATION BAC PROFESSIONNEL « ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE »

Objectifs	<p>Acquérir les compétences pour l'obtention du Bac Pro ASSP :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée ;</li> <li>• Intervenir auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne</li> <li>• Travailler et communiquer en équipe pluriprofessionnelle ;</li> <li>• Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné.</li> </ul>
Public et prérequis	<p>Tout jeune âgé de 16 à 30 ans Niveau 3 (anciennement V). Uniquement sur l'année de Terminale.</p>
Durée de la formation	2 ans
Evaluation	Certification en Cours de formation et épreuves ponctuelles.
Effectif	<p>Mini : 1 Maxi : 5</p>
Matériels utilisés	<p>Des salles de pratique, Un appartement pédagogique, Du matériel professionnel</p>
Méthodes pédagogiques	<p><u>Alternance des méthodes :</u> Expositive pour les apports théoriques, Interrogative au regard des questionnements que le formateur propose aux apprentis, les échanges d'idées, de vécu en entreprise. Active par les mises en situations professionnelles</p>
Lieux	Pôle 1 : 12, place Jeanne d'Arc - Chantonnay
Alternance	A l'UFA Sainte Marie : 20 SEMAINES/an
Délai d'accès	3 mois
Contact	eurekal@stemariechantonnay.com – 02.46.85.32
Les plus de l'UFA Sainte Marie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un appartement pédagogique,</li> <li>• Des équipements performants,</li> <li>• Un suivi individualisé de l'apprenti</li> </ul>
Accessibilité	<p>Stationnement adapté, Bâtiment accessible, Lors de l'entretien de positionnement, la coordinatrice met en relation l'apprenti avec le référent handicap de l'UFA.</p>

- Contenu de la formation

## Enseignements généraux :

- Français, Histoire-géographie, Enseignement Moral et Civique : 4h/semaine
- Mathématiques-Sciences Physiques et chimiques : 3h/semaine
- Anglais : 2h/semaine
- Arts appliqués et culture artistique : 1h/semaine
- Enseignement Physique et Sportif : 2h/semaine

## Enseignements professionnels :

- Enseignement professionnel : 11,50h/semaine
  - Pôle « - Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée » ;
  - Pôle « Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne » ;
  - Pôle « Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle » ;
  - Pôle « Réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé dans un contexte donné ».
- Prévention Santé Environnement : 1h/semaine
- Eco-Gestion : 2h/semaine
- Chef d'œuvre et Accompagnement : 4h/semaine
- Accompagnement personnalisé des apprentis : 4,5h/semaine